

L'oléiculture algérienne

Alloum D.

L'olivier

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 24

1974
pages 45-48

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010572>

To cite this article / Pour citer cet article

Alloum D. **L'oléiculture algérienne**. *L'olivier*. Paris : CIHEAM, 1974. p. 45-48 (Options Méditerranéennes; n. 24)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Djafeur ALLOUM
 Ingénieur de l'Agriculture
 Ministère de l'Agriculture
 et de la Réforme Agraire
 (Alger)

L'oléiculture algérienne

ASPECTS GÉNÉRAUX DE L'OLÉICULTURE ALGÉRIENNE

La culture de l'olivier remonte en Algérie à la plus haute antiquité. Nos paysans s'y consacraient avec art durant plusieurs siècles. L'olivier et ses produits constituaient alors l'une des bases essentielles des activités économiques de nos populations rurales. L'huile d'olive faisait l'objet d'un commerce intense entre l'Algérie et Rome, durant l'époque romaine. Des historiens et géographes, tels que Polybe au 1^{er} siècle avant J.-C., Idrissi au x^e siècle, Marmole au xvi^e siècle, décrivaient avec admiration les olivettes qui assuraient la prospérité de l'Algérie. De nos jours nous rencontrons, dans certains coins reculés des hauts plateaux dénudés de toute végétation perenne, de nombreux vestiges de pressoirs d'olives datant de l'époque Romaine.

L'olivier semble donc avoir perdu du terrain puisque sa culture ne se pratique, aujourd'hui, qu'au Nord de la ligne séparant les Hauts Plateaux de la zone tellienne. Cependant il garde toujours une grande importance économique et sociale.

Au lendemain de l'indépendance nationale (1962) les statistiques chiffrèrent l'olivette algérienne à 11 500 000 oliviers, ce qui correspond à une superficie de 100 000 ha.

Le verger oléicole national comprend deux types d'oléiculture distincts l'un de l'autre quant à l'aspect des plantations, leur conduite, leur orientation. Une faible part du verger, soit 10 % de sa superficie totale, représente une oléiculture d'implantation récente localisée dans les anciennes terres de la colonisation (1) de l'Ouest du pays, et spécialisée dans la production d'olives de table destinées à l'exportation. L'autre oléiculture est séculaire, couvre 90 % de la superficie totale du verger; c'est elle qui, par la gravité de ses problèmes, retiendra toute notre attention.

Cette oléiculture s'étend sur les régions montagneuses du secteur traditionnel, notamment dans les wilayats (2) de Tizi-Ouzou, Sétif, Constantine. Les conditions de milieu naturel y sont difficiles, caractérisées par un relief tourmenté et des terres pauvres. Ces zones monta-

(1) Terres organisées et exploitées selon le système de l'autogestion depuis notre accession à l'indépendance.

(2) Wilayat : départements.

gneuses ont constitué historiquement, pour les populations qui y vivent très denses, un refuge, une protection naturelle contre les différentes invasions qu'a connues l'Algérie. Foyer de conservation des traditions nationales, ces populations ont adopté une structure de production agricole répondant à leur contrainte de vivre en autarcie. En effet l'olivier à huile, le figuier et, subsidiairement, les céréales et l'élevage constituent les principales productions agricoles de ces zones.

Couvrant à peine 1,3 % de la SAU l'oléiculture du secteur traditionnel est vitale pour les populations qui en vivent. Elle assure une production annuelle de 15 000 à 20 000 tonnes d'huile d'olive, dont la valeur monétaire se situerait autour de 10 % de la valeur globale de la production agricole nationale. Enfin cette oléiculture intensive en emploi utilise une main-d'œuvre abondante, qu'on peut évaluer entre 8 et 10 millions de journées de travail.

LES PROBLÈMES DE L'OLÉICULTURE AU LENDEMAIN DE L'INDÉPENDANCE

Compte tenu de ses incidences socio-économiques, la situation de l'oléiculture du secteur traditionnel, telle que nous l'avons héritée au lendemain de l'indépendance nationale, était fort préoccupante. La détérioration et l'abandon qu'a subi le verger oléicole ont rendu aléatoire la culture de l'olivier et ont contribué à intensifier le phénomène d'exode rurale, déjà entamé durant la révolution armée.

La capacité de production et la productivité du verger ont sensiblement baissé. Les rendements à l'unité de surface étaient très bas; on les estimait à une moyenne de 14 quintaux d'olives à l'hectare. Le taux d'extraction d'huile était également faible. Il était de l'ordre de 24 %. La qualité de l'huile était médiocre, titrant souvent 4 à 5 degrés d'acidité. Ce bas niveau technique se traduisait par une production déficitaire; les prix de vente ne couvraient même pas les frais de cueillette et de transformation.

Techniquement parlant, cette situation était déterminée par un certain nombre de facteurs qui caractérisaient le verger et sa conduite.

— Le verger était très vieux; près de 70 % des plantations étaient âgées de plus de 50 ans. Le vieillissement de certaines plantations était accéléré par le manque d'entretien, la conduite en port élevé, l'érosion.

— L'appauvrissement des sols, dû à un manque de fertilisation, a été aggravé par l'érosion surtout sur les terrains en forte pente occupés par les plantations.

— L'abandon de la taille et des travaux aratoires qui ont une influence positive sur la production.

Corrélativement à ces causes techniques, il est important d'évoquer certains phénomènes historiques responsables en grande partie de la dégradation de l'appareil de production.

Jusqu'à la veille du déclenchement de la révolution armée en 1954, le régime colonial a freiné le développement normal de l'oléiculture du secteur traditionnel. Les efforts de développement profitaient exclusivement aux terres de la colonisation, orientées sur des productions exportables (vins, primeurs, agrumes). Les paysans du secteur traditionnel étaient abandonnés à leur sort et privés de la vulgarisation des techniques nouvelles et des institutions susceptibles de leur faciliter l'acquisition de moyens de production nécessaires à l'exercice de leurs activités économiques. Acculés à une économie de subsistance, les paysans n'ont pu maintenir un rythme de plantations nouvelles permettant un équilibre de la structure d'âge du verger. Ils n'ont pu également rénover un équipement de trituration suranné, responsable de l'obtention d'huile de qualité médiocre. Vers les années 1900 les rendements étaient de 43 quintaux d'olives à l'hectare, et la production nationale d'huile d'olive dépassait les 30 000 tonnes. Depuis cette époque, les rendements et la production ont progressivement diminué pour se stabiliser à partir de 1940 à 16 quintaux d'olives à l'hectare et à 15 000-20 000 tonnes d'huile d'olive. Donc les effets du vieillissement et de l'insuffisance des soins apportés aux oliviers, ne se sont manifestés qu'à long terme, l'olivier de par sa rusticité ayant vécu sur ses réserves.

La période de la révolution armée a aggravé la situation. Durant sept ans de guerre la presque totalité des olivettes de montagne ont été délimitées « zones interdites ». Les populations ont été rassemblées dans des « camps de regroupement ». Ainsi les olivettes qui ont été épargnées par les incendies ont été abandonnées et envahies par les broussailles.

La désertion des campagnes, avec tous les problèmes que cela soulève, fut l'une des conséquences de la dégradation de la situation économique des régions du secteur traditionnel à dominante oléicole. Le bouleversement des conditions économiques et sociales, provoqué par la guerre, favorisa ce phénomène. La reconstruction des villages détruits, la régénération des olivettes abandonnées, la reprise des travaux culturels, exigeaient des moyens financiers qui n'étaient guère à la portée des paysans ruinés par la période de guerre. Par ailleurs, les mouvements de populations qui ont eu lieu ont transformé la mentalité des paysans. Le contact

avec la ville les a imprégnés des notions d'économie marchande. Ceux qui sont demeurés à la terre délaissent la production d'huile d'olive non rentable, au profit d'autres espèces fruitières dont la mise en production est plus rapide et dont le prix de vente des fruits est plus rémunérateur. Les autres sont attirés par la ville où les conditions de vie sont moins pénibles qu'à la campagne; à la recherche d'emplois salariés assurant un revenu plus régulier et plus conséquent que le revenu maigre et aléatoire de la terre.

Il fallait à tout prix arrêter ce phénomène d'exode, source de graves problèmes, tels que celui de la sous-utilisation d'un potentiel de la production qu'il faut valoriser au maximum pour subvenir aux besoins nationaux de consommation, tels que celui du grossissement du rang des chômeurs dans les villes qui n'étaient pas préparées à créer de nouveaux emplois.

Par ailleurs, le phénomène alimentaire se posait sérieusement. La consommation par tête en matières grasses était très faible, évaluée en 1962-63 à 10 kg par habitant, alors qu'elle dépassait les 20 kg dans certains pays du Bassin Méditerranéen.

En matières d'huiles fluides, la moyenne de consommation par habitant était de l'ordre de 6,9 kg dont 1,4 kg d'huile d'olive et 5,5 kg d'huile de graines. La consommation globale s'élevait à 80 000 tonnes, se décomposant en 15 000 tonnes d'huile d'olives de production nationale et 65 000 tonnes d'huile de graines entièrement importées. L'amélioration de la ration alimentaire de nos populations impliquait donc de façon impérieuse l'accroissement de la production d'huile d'olive parallèlement à l'introduction et au développement de cultures oléagineuses annuelles. En tenant compte de l'accroissement démographique (3 %) et d'un taux d'accroissement de la consommation par tête de 2 % les besoins nationaux en huiles fluides ont été évalués à 140 000 tonnes pour l'horizon 1980. En maintenant la structure de consommation de base (20 % d'olives, 80 % d'huile de graines) nous devons produire en 1980 au moins 30 000 tonnes d'huiles d'olives, et 40 000 tonnes si l'on envisage un contingent exportable de 10 000 tonnes.

LE PROGRAMME OLÉICOLE NATIONAL

Dans le cadre général de la politique économique tracée par le Pouvoir Révolutionnaire au lendemain de l'Indépendance Nationale, le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, en plus de sa mission complexe de l'organisation de l'autogestion, a abordé avec détermination le problème de l'oléiculture et à travers ce dernier le problème du secteur traditionnel.

Les actions entreprises, les méthodes d'intervention adoptées en faveur de l'oléiculture ont évolué à travers trois phases historiques qui pourraient caractériser cette première décennie de l'Indépendance.

Durant les cinq premières années de l'Indépendance, les efforts étaient de manière générale concentrés sur la sauvegarde du patrimoine national et le maintien du niveau technique de l'époque coloniale; niveau technique menacé d'une chute brutale par suite du désinvestissement enregistré à la veille de l'Indépendance. Les actions particulières à l'oléiculture consistaient à distribuer aux paysans des moyens de production qui leur permettaient la reprise de leurs activités agricoles, la revivification de leurs olivettes et la fixation à la terre.

La deuxième phase correspond au Plan triennal 1967/1969, qui a permis de familiariser les responsables aux techniques de planification, qui leur a permis aussi de définir des orientations de l'agriculture en harmonie avec les objectifs socio-économiques d'un pays qui a opté pour le socialisme. Enfin le Plan quadriennal de développement, couvrant la période 1970/1973, définit de manière plus précise, plus complète et plus cohérente la politique agricole nationale.

Dans le cadre de ces deux plans nationaux de développement (1967/1969 et 1970/1973), une place importante a été réservée à l'oléiculture. Celle-ci a été considérée, à juste titre, en tant que moyen susceptible de contribuer à la réalisation de certains objectifs de la politique économique nationale, à savoir :

— Pleine mise en valeur des ressources naturelles en général et développement des zones déshéritées en particulier. L'olivier, de par sa rusticité et son système racinaire profond, a une grande capacité de mise en valeur des zones pauvres.

— Création d'emplois nouveaux, maintien des paysans à la terre et frein de l'exode rural. Or, la culture de l'olivier est intensive en emplois; elle procure 80 journées de travail à l'hectare, soit autant que la viticulture.

— Accroissement de la production de matières grasses et plus particulièrement d'huile d'olive. L'huile d'olive est une matière grasse végétale de haute qualité qui tout en répondant aux besoins de consommation intérieure, peut éventuellement être exportée facilement.

En vue de répondre à ces préoccupations, un programme d'amélioration et de développement de l'oléiculture, inséré dans les plans nationaux de développement, notamment dans le plan quadriennal 1970/73, a été élaboré et mis en application par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire.

A travers les objectifs chiffrés qui lui sont fixés, ce programme repose sur des orientations fondamentales qu'on peut résumer comme suit :

1) L'accroissement de la production et l'amélioration du revenu des oléiculteurs seront obtenus par la mise en œuvre d'un programme d'actions techniques intégrées, scindé en deux phases.

Dans une première phase il s'agit de réinsérer le paysan dans la vie économique des campagnes. Les actions à entreprendre concernent la revivification des plantations ayant souffert durant la guerre de libération, la généralisation des techniques de

production déjà éprouvées. Ces techniques sont déterminées en fonction de leur adaptation aux conditions techniques, écologiques et socio-économiques des zones d'intervention. Pour assurer la continuité de ces actionstechniques un grand effort de formation professionnelle doit être entrepris simultanément.

Dans une phase ultérieure, le développement de notre économie sera la source de problèmes techniques, sociaux et économiques plus complexes. Il y aura lieu donc de s'engager dans le monde des techniques les plus modernes en jetant les bases de la recherche expérimentale et scientifique et en suivant de près les progrès réalisés de par le monde dans tous les domaines de la production oléicole.

2) La réussite du programme technique tracé est conditionnée par la mise en œuvre d'une série de mesures politiques et institutionnelles.

L'inadaptation à notre milieu rural des méthodes classiques d'intervention, jointe à la pénurie de cadres dont nous souffrons, nous incite à obtenir la mobilisation des masses paysannes et leur participation active à l'exécution du programme.

Cela implique la mobilisation de moyens matériels importants au profit de ces paysans, et l'organisation de structures économiques viables à même de procurer tous les services nécessaires à l'exercice des activités économiques de ce monde paysan.

* * *

Dans le cadre de la politique nationale visant le développement des zones déshéritées du secteur traditionnel, le Pouvoir Révolutionnaire a instauré durant la période du Plan triennal 1967/1969, le système des Programmes Spéciaux. Ces Programmes Spéciaux ont constitué une méthode d'intervention dynamique, et ont permis d'enclencher une réelle mobilisation des masses. Ils ont été conçus sur la base de trois principes fondamentaux :

- d'une part rupture des obstacles de la bureaucratie,
- d'autre part mise en confiance des paysans encadrés par leurs propres leaders,
- enfin mise à la disposition de ces paysans d'importants moyens de production.

A travers les Programmes Spéciaux qui ont touché plusieurs wilayates et plusieurs secteurs économiques, et aussi à travers les programmes d'équipement public classiques, le Gouvernement a consenti une aide directe substantielle en faveur de l'oléiculture. Cette subvention évaluée à plus de 88 000 000 D.A. a permis de supporter intégralement le financement du programme. Elle a servi notamment à l'acquisition de moyens de production de base distribués gratuitement aux agriculteurs, à la réalisation de certains travaux d'équipement et à la formation professionnelle des oléiculteurs.

La mobilisation des masses paysannes constituait pour nous l'une des conditions de succès du programme technique. Le paysan a été ainsi considéré en tant qu'élé-

ment moteur. En tenant compte des particularités sociales de chaque région d'intervention, nous avons pu obtenir une large participation des paysans. L'un des éléments qui caractérise la méthode d'intervention, adoptée dans le cadre des Programmes Spéciaux, est la désignation au niveau d'un village ou d'un groupe de villages d'un paysan leader appelé « Responsable local » chargé d'assurer le lien entre les techniciens de l'administration et les masses rurales.

Par ailleurs, dans le but de mettre en place des institutions durables, une série de mesures ont été prises au niveau des instruments essentiels de planification que sont le crédit, les engrais et les plants, les prix à la production et les structures économiques.

Des structures de distribution de crédit adaptées aux conditions spécifiques du secteur traditionnel existent et fonctionnent à travers les S.A.P. (1) et les agences B.N.A. (2). Ces organismes sont alimentés par un budget dont le volume est défini chaque année par le Gouvernement, en fonction des objectifs du Plan.

En matière de plants un important programme de pépinières fruitières est en cours d'exécution. Une pépinière oléicole dotée d'un équipement ultra moderne de multiplication par bouture, fonctionne dans la Wilaya de Tizi-Ouzou et produira à partir de 1975 environ 300 000 plants d'oliviers par an. En ce qui concerne les engrais une politique cohérente a été mise en œuvre. Au niveau de la production notre industrie est dotée de deux importants complexes installés à Arzew pour les engrais azotés et à Annaba pour les engrais, phosphatés. Au niveau de la distribution, le monopole est donné à la SONATRACH; un circuit de distribution rapprochant le plus possible l'engrais de l'utilisateur fonctionne à travers un vaste réseau de S.A.P. couvrant tout le territoire national. Enfin, l'Administration a fixé des prix relativement bas et uniformes sur tout le territoire national.

Une politique de soutien des prix visant une juste rémunération du travail des oléiculteurs, et visant à engager l'oléiculture traditionnelle dans une économie d'échange, a été instaurée. Dans ce cadre, des décrets de campagne fixent annuellement les prix minima garantis aux producteurs, en fonction des frais culturels et de la qualité des produits. A titre d'exemple nous présentons ci-dessous l'évolution des prix aux producteurs durant la période du Plan quadriennal 1970/1973.

Prix en DA/quintal

| | 1969-1970 | 1973-1974 |
|---------------------|-----------|-----------|
| Huile extra | 320 | 400 |
| Huile fine. | 300 | 390 |
| Huiles courantes. . | 280 | 360 |

(1) Société Agricole de Prévoyance.
(2) Banque Nationale d'Algérie.

Enfin en vue d'assurer une application rationnelle de la politique oléicole nationale, le Gouvernement a créé en 1969 l'Office National Algérien des Produits Oléicoles (O.N.A.P.O.). Cet organisme est chargé de la promotion de la production, du contrôle technico-économique des unités de trituration et de conservation des olives et de la commercialisation des olives de table.

Depuis sa création l'O.N.A.P.O. a investi environ 35 millions de dinars, en vue de moderniser les unités de trituration et de conservation des olives. Les huileries, créées dans les différentes régions oléicoles, sont dotées d'un matériel d'extraction très moderne; elles assurent ainsi de meilleurs rendements aux producteurs et un produit de qualité aux consommateurs.

* * *

Cet ensemble de conditions institutionnelles mises en place a permis de faciliter la tâche des services techniques. Ceux-ci ont orienté leurs actions en priorité sur l'intensification de la production par l'amélioration des olivettes existantes, et sur l'extension du verger par la création de plantations nouvelles.

En ce qui concerne l'amélioration des olivettes du secteur traditionnel quatre opérations techniques de base ont été retenues et mises en application sur une partie du verger :

— La confection de cuvettes aux pieds des oliviers dont la presque totalité sont situés en zones accidentées. Ces cuvettes, en freinant et en conservant pendant une longue période les eaux de ruissellement, permettent de lutter contre l'érosion et d'améliorer l'alimentation en eau des oliviers.

— La taille de régénération appliquée sur les arbres très âgés atteignant souvent des dimensions démesurées, provoque un déséquilibre entre les racines et l'appareil aérien. Cette technique vise le rajeunissement de l'arbre. Elle permet, selon le système adopté, la reprise de la production 3 à 4 années après son application.

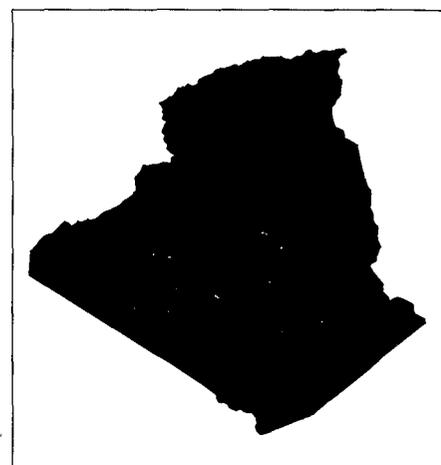
— La taille de fructification classique intéresse les arbres adultes en pleine production. Sa généralisation doit avoir une incidence sur l'élévation des rendements et l'atténuation du saisonnement.

— La fertilisation est associée aux différentes opérations techniques ci-dessus évoquées. En plus de son action directe sur la production, elle doit servir à reconstituer les réserves nutritives du sol, épuisées après de nombreuses années d'abandon des olivettes.



Le tableau ci-dessous présente un bilan chiffré provisoire des réalisations durant la période du Plan quadriennal 1970/1973.

| Actions | Nombre d'oliviers touchés | Équivalent en hectare |
|---|---------------------------|-----------------------|
| Confection de cuvettes aux pieds des oliviers | 1 559 345 | 15 593 |
| Taille de régénération | 353 863 | 3 538 |
| Taille de fructification | 591 650 | 5 916 |
| Fertilisation | 592 880 | 5 928 |
| Débroussaillage | 117 400 | 11 174 |



La mise en œuvre d'un programme de formation professionnelle a favorisé l'exécution rationnelle des actions techniques ci-dessus. Durant la période considérée il a été formé 180 chefs de chantiers de taille, 1 550 ouvriers tailleurs, 75 chefs de chantiers de greffage et 900 ouvriers greffeurs.

En ce qui concerne l'extension de l'olivette, un important programme de plantations nouvelles a été réalisé. Les objectifs fixés visaient le renouvellement des vieilles plantations appelées à être abandonnées et l'accroissement du volume de la production à un niveau correspondant aux besoins de consommation intérieure de 1980. Compte tenu des difficultés d'approvisionnement en plants d'oliviers, rencontrées aussi bien sur le marché national que sur le marché international, il a été engagé subsidiairement des actions de greffage d'oléastres.

L'évolution des plantations nouvelles est présentée dans le tableau ci-dessous.

| | Plantations réalisées en hectares |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Période 1964-1966. | 3 000 |
| Plan triennal 1967-1969 | 5 472 |
| Plan Quadriennal 1970-1973. | 15 651 |
| TOTAL | 24 123 |

On peut ajouter à cela le greffage de 600 000 oléastres, ce qui correspond à peu près à une superficie de 6 000 hectares. Cependant ce greffage doit être considéré beaucoup plus comme action d'amélioration et non d'extension; les oléastres étant essentiellement situés au sein des vieilles olivettes.

A partir de ces résultats on peut être tenté de mesurer l'impact de ce programme sur l'accroissement du volume de la production. Cela est délicat et prématuré quand on a affaire à l'olivier dont la mise à fruit n'intervient qu'à long terme.

Les effets des actions d'amélioration ne peuvent apparaître qu'à partir de la quatrième année de leur application. Sur le terrain l'influence positive de la cuvette, de la taille et de l'engrais a été constatée. Cependant nos faibles moyens en cadres ne nous ont pas permis de quantifier de manière précise les effets de chaque technique.

L'entrée en production des nouvelles plantations ne peut être attendue qu'à partir de leur dixième année. Les plantations de la dernière année du Plan quadriennal qui couvrent 7 355 hectares, ne produiront donc qu'à partir de 1983.

Il faut donc raisonner à long terme. Néanmoins, il faut tenir compte de l'évolution du vieux verger durant cette période. Un certain nombre de plantations très

âgées, ou mal situées pourront être abandonnées; qu'il faut donc évaluer. Parallèlement les actions d'amélioration se poursuivront. Le rythme de réalisation sera beaucoup plus important durant le deuxième Plan quadriennal 1974/1977, compte tenu de l'expérience acquise et du grand nombre d'ingénieurs et de techniciens formés.

Le premier Plan quadriennal s'est fixé pour objectif à travers la réalisation du programme oléicole, de porter les rendements en olives de 14 quintaux à 25 quintaux à l'hectare, et le taux d'extraction à 14 à 16 %. En prenant en considération ces normes, la production d'huile d'olive pourrait atteindre 36 000 tonnes en 1980, tel que le présente le tableau ci-dessous.

| | | Production d'huile en tonne |
|---|-----------------------|-----------------------------|
| 1. — 15 000 hectares améliorés durant le plan 1970-1973. | 15 000 × 25 qx × 16 % | 6 000 |
| 2. — 25 000 hectares améliorables durant le plan 1974-1977 | 25 000 × 25 qx × 16 % | 10 000 |
| 3. — 24 000 hectares de plantations nouvelles à fin 1972-1973 | 25 000 × 25 qx × 16 % | 10 000 |
| 4. — 50 000 hectares de vieilles plantations non améliorées. | 50 000 × 14 qx × 14 % | 10 000 |
| | | 36 000 |

On peut considérer que les efforts déployés jusque-là au service de l'oléiculture sont méritoires, compte tenu des possibilités limitées d'un pays en voie de développement. Cependant ils demeurent insuffisants pour réaliser notre objectif de modernisation totale de notre oléiculture. Il faudra encore de longues années de mobilisation pour transformer complètement ce secteur de notre économie rurale.